

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE 2018
COMITE TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS**

Liste présentée par le SGEN-CFDT



	Civilité	NOM	Prénom	Corps	Affectation
1	M.	LARIGAUDERIE	Thierry	TECH RF	Université d'Orléans
2	Mme	GILLON	Pascale	DR	CNRS
3	M.	LACAYO-GONZALEZ	Oscar Antonio	Contractuel C	Université d'Orléans
4	Mme	DALEY	Anna	PRCE	Université d'Orléans
5	M.	DYBAL	Christophe	IGE RF	Université d'Orléans
6	Mme	BERTRAND-URBANIAK	Marylène	IR	CNRS
7	M.	TOROMANOFF	Jean	PRAG	Université d'Orléans
8	Mme	CONTIE	Christine	PRCE	Université d'Orléans
9	Mme	DE PERSIS	Stéphanie	MCF	Université d'Orléans
10	M.	BOSTYN	Stéphane	MCF	Université d'Orléans
11	Mme	HERVOUET-COSTE	Nadège	AI	CNRS
12	M.	MERCHAN	Andrès	PE	Université d'Orléans
13	M.	LELIEVRE	Dominique	IR	CNRS
14	Mme	LEFAY	Sophie	MCF	Université d'Orléans
15	M.	MAZOUFFRE	Stéphane	DR	CNRS
16	Mme	KRUPA	Sophie	MCF	Université d'Orléans

Nombre d'hommes : 8

Nombre de femmes : 8

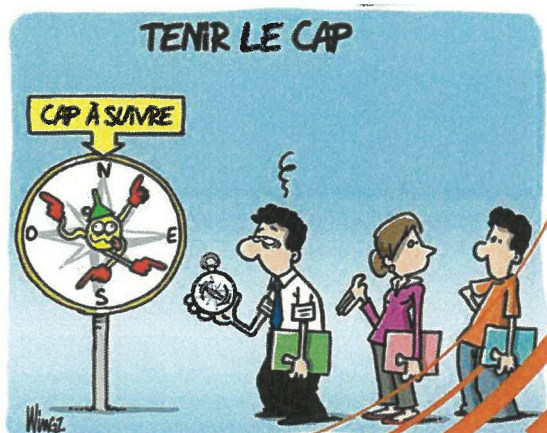
Le CT, une consultation incontournable

Le comité technique se prononce sur toutes les questions collectives liées aux conditions de travail des personnels :

- ⇒ l'organisation et le fonctionnement de l'université (composantes, départements, services)
- ⇒ la gestion prévisionnelle des effectifs et la politique des emplois
- ⇒ la politique indemnitaire et les critères de répartition
- ⇒ les évolutions des méthodes de travail et les conséquences sur la vie des personnels au travail, et ce dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE)
- ⇒ l'égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations
- ⇒ la santé au travail et les conditions de travail, en lien avec le CHSCT

Une situation critique

La situation budgétaire critique de l'Université d'Orléans, et ses conséquences pour les étudiants comme pour les personnels qui n'en sont pas responsables, sont bien connues. Depuis 2016, le Sgen-CFDT constate des **dégradations importantes du climat de travail** en particulier du fait de réorganisations permanentes des services, sous dotés en personnels devant faire face à un accroissement d'activités (augmentation des arrêts maladie, démotivation, turn-over, départ de cadres administratifs)



Le Sgen-CFDT souligne le manque de **lisibilité et de stratégie de l'équipe en place**, et le déficit de communication et de dialogue à l'égard des personnels de l'université qui s'amplifie sans écoute, ni respect de leurs représentants.

Le Sgen-CFDT milite pour favoriser la concertation à tous les niveaux pour des objectifs pédagogiques, scientifiques élaborés collégalement et partagés par tous.

Le Sgen-CFDT a toujours, avec l'intersyndicale, dénoncé les manœuvres grossières (notamment lors des modifications statutaires), et exigé la transparence : ainsi nous exigeons du Ministère la publication du rapport de l'inspection générale (IGAENR) sur la gestion passée de l'établissement.

La Rectrice de l'Académie, Chancelière de l'Université, admet elle-même que la situation budgétaire de l'université est très dégradée et pèse sur l'emploi :

- **Depuis 2016, une réduction des postes de titulaires BIATSS, enseignants et enseignants chercheurs de grande ampleur assortie d'une réduction des promotions des agents** (pour exemple la campagne 2018-2019 prévoit de **geler 38 postes** d'enseignants et d'enseignants chercheurs)
- mais aussi **restriction de l'emploi de contractuels** avec le choix de multiplier les heures complémentaires au profit de personnels déjà pourvus d'un emploi plutôt que d'embaucher (72 000 HC représentent plus de 180 postes d'enseignants à 384 h).

Le Sgen-CFDT regrette le manque de visibilité et d'indicateurs permettant à chacun et à chaque composante de se positionner et de s'investir **dans une proposition globale de l'offre de formation** adaptée aux effectifs étudiants et aux moyens de l'établissement.

Dans ce cadre, le Sgen-CFDT appuie la demande **d'une aide budgétaire supplémentaire d'urgence** pour compenser le déficit et prendre en charge l'accroissement depuis 2012 de la masse salariale (GVT).

Offre de formation

Si l'offre de formation de l'Université d'Orléans doit être adaptée et que des choix doivent se faire (ouverture ou pas des masters à faibles effectifs, maintien des sites délocalisés), il faut **que l'offre pédagogique résulte d'un travail collectif de l'ensemble des personnels impliqués au niveau des composantes et discutée au CaC.**

Le Sgen-CFDT demande le maintien de toutes les formations à Orléans et sur les sites délocalisés de l'Université - Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun. Nous demandons que **les Contrats d'objectifs et de moyens résultent d'un travail collaboratif dans chaque composante.**

Comment faire face au paradoxe d'un effectif d'étudiants qui augmente : ils sont un peu plus de 18 000, 1000 inscrits supplémentaires cette année - et dans le même temps, le nombre de BIATSS, d'enseignants et d'enseignant-chercheurs diminue ?

Pas d'enseignement supérieur sans lien avec la recherche !

La recherche est sacrifiée :

- le **nombre d'enseignants chercheurs**, les **crédits pour la recherche**, le **temps recherche** diminuent (augmentation des HC, diminution du soutien à la recherche du fait de la diminution de l'effectif BIATSS, réduction des postes d'ATER, enseignements dispensés par les doctorants),
- **l'attractivité des carrières** diminue

Le Sgen-CFDT s'engage

Le Sgen CFDT se bat pour l'équité de traitement entre tous les personnels et pour la défense de l'intérêt général. Il revendique :

- la **revalorisation du point d'indice** et l'harmonisation des régimes indemnitaires ;
- l'**alignement des primes** sur le taux moyen interministériel pour l'ensemble des personnels ;
- une meilleure prise en compte des **situations de handicap** dans le déroulement de carrière
- une augmentation du **recrutement des fonctionnaires** et la **titularisation des contractuelles** pour mettre fin à la précarité ;
- que tous les personnels puissent bénéficier du **télétravail**

Qui siège au CT ?

Le Sgen-CFDT a un siège sur dix. Les autres sièges sont répartis entre FSU (4), SNPTES (4) et SUD-SOLIDAIRES (1).

Notre liste multi-catégorielle représente tous les métiers de l'enseignement, de la recherche et des services et s'inscrit dans le collectif @aepnu. Cette diversité nous permet de confronter les points de vue, **de refuser le corporatisme et le clientélisme et d'être indépendant dans nos choix et orientations.**

Nos candidats :

Thierry LARIGAUDERIE,
Technicien Recherche Formation, IUT de l'Indre

Pascale GILLON,
Directrice de recherche, ICARE, CNRS, Orléans

Oscar LACAYO,
Contractuel BIATSS, IUT de l'Indre

Anna DALEY,
Professeure Certifiée, CES de Châteauroux

Christophe DYBAL,
Ingénieur d'études, UFR Droit-Eco-Gest. Orléans

Marylène BERTRAND-URBANIAC,
Ingénieure de Recherche, CBM, CNRS, Orléans

Jean TOROMANOFF,
Professeur Agrégé, Espé Centre Val de Loire

Christine CONTIE
Professeure Certifiée, IUT de Chartres

Stéphanie DE PERSIS,
Maître de Conférences, Université d'Orléans

Stéphane BOSTYN,
Maître de Conférences, ICARE, CNRS, Orléans

Nadège HERVOUET-COSTE,
Assistante Ingénieure, CBM UPR 431 Orléans

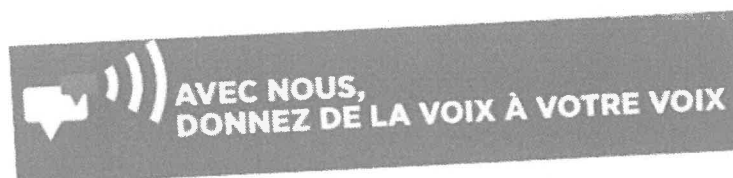
Andrès MERCHAN-GONZALEZ,
PE Maître Formateur, Espé Orléans

Dominique LELIEVRE
Ingénieur de Recherches, CNRS, Orléans

Sophie LEFAY,
Maître de Conférences, UFR Lettres, Orléans

Stéphane MAZOUFFRE,
Directeur de Recherche, Icare, CNRS, Orléans

Sophie KRUPA,
Maître de Conférences, IUT de l'Indre



6 Décembre 2018 : votez Sgen-CFDT !